

1

Anthropologie et développement : Claude Raynaut, un défricheur

Emmanuel GRÉGOIRE

Si l'interdisciplinarité constitue un élément majeur de la pratique de la recherche de Claude Raynaut comme en témoignent plusieurs textes de cet ouvrage¹, son souci de faire en sorte que ses travaux contribuent au développement la caractérise tout autant même si cette volonté n'a jamais été affichée et encore moins revendiquée. Claude n'est pas seulement un chercheur dont la bibliographie est abondante, de qualité et internationalement reconnue, c'est aussi un homme qui a toujours désiré que ses recherches apportent « quelque chose » à ceux qu'il étudie sans verser pour autant dans le militantisme « tiers-mondiste » des années 1970 et 1980.

Ma première rencontre avec Claude Raynaut remonte au début de l'année 1978 : j'étais VSN (volontaire du service national) affecté au service départemental du plan de Maradi, au Niger. De son côté, Claude, alors chargé de recherche au CNRS, séjournait dans cette ville dans le cadre d'un programme de recherche qu'il dirigeait et qui portait sur « l'étude du déséquilibre des systèmes naturels, agricoles et socio-économiques dans la région de Maradi (Niger) »², cette région comme l'ensemble du Sahel se remettant à grand-peine de la terrible sécheresse qui la frappa en 1973-1974. Le service de planification régionale pour lequel je travaillais était intéressé par les travaux de Claude dans la mesure où il était chargé de dresser un bilan socio-économique régional puis de formuler une série de propositions dans le cadre de la préparation du plan quinquennal (1979-1983) de développement du Niger (Charbonneau,

1. Après l'agronomie, l'écologie et la géographie, il s'est ouvert aux disciplines de la santé et fonda en 1984 le laboratoire Sociétés, Santé, Développement (SSD) de l'Université Bordeaux 2.

2. Coordonné par l'Université Bordeaux 2, ce projet s'inscrivait dans une Action concertée coordonnée (ACC) intitulée *Lutte contre l'aridité en milieu tropical* lancée par la DGRST (Délégation générale à la recherche scientifique et technique) en 1975.

Grégoire, Lalau-Kéraly, Sabo, 1978). Au terme de ma période de VSN, Claude me proposa de rejoindre son équipe et de prendre en charge l'étude du village de Gourjae, un des quatre villages témoin sur lesquels portaient ses enquêtes : ce fut pour l'apprenti chercheur que j'étais très stimulant et une expérience unique dont je lui suis encore aujourd'hui reconnaissant. C'est ainsi qu'il guida mes premiers pas dans la recherche puis codirigea ensuite ma thèse de 3^e cycle soutenue à l'Université Bordeaux 3 en 1983³. Elle porta sur l'étude du développement de Maradi, ville initialement exclue de son dispositif de recherche, et de l'accumulation de ses riches commerçants qui lui a été sous-jacente (Grégoire, 1986).

Peut-être sous l'effet d'un sentiment à la fois de « responsabilité » du chercheur et « d'urgence d'actions de développement » (Raynaut, 1989a) face aux dramatiques problèmes qu'il observait au Sahel après la sécheresse de 1973-1974, Claude Raynaut lia recherche et développement, ce qui à l'époque ne fut pas bien perçu par beaucoup de ses collègues anthropologues du CNRS, de l'EHESS ou de l'université qui refusaient de sortir de leur tour d'ivoire préférant accumuler des connaissances pour elles-mêmes, sans se préoccuper de leur utilité hormis l'avancement des idées dans le milieu restreint de la recherche⁴. Au contraire, Claude associa ces deux notions, d'abord au Niger, puis dans le Guidimaka mauritanien en mettant ses connaissances et son expérience au service de l'ONG britannique War on Want (Bradley, Raynaut & Torrealba, 1977), ce qui conféra à ses travaux une dimension comparative (Raynaut, 1983).

Pour comprendre la grave crise agropastorale sahélienne et analyser ce qui se faisait au nom du développement, il choisit de démultiplier ses cadres d'analyse. Il a ainsi privilégié le local pour remonter ensuite au niveau régional et national. Cette posture originale et innovante a été amplifiée par son regard rapproché sur la paysannerie nigérienne, partant du principe que la recherche en sciences sociales s'élabore au sein même de la société qu'elle étudie. C'est cet engagement⁵ que j'évoque ici à travers une réflexion qui interroge deux questions :

- la recherche africaniste est-elle utile ?
- quels sont les acteurs concernés par la recherche africaniste ?

3. Je fus recruté au CNRS cette même année.

4. Cette réticence forte remonte à l'époque coloniale où l'anthropologie française s'est tenue délibérément à l'écart de l'administration coloniale ce qui ne fut pas le cas de son homologue britannique.

5. Je ne traiterai ici que des travaux de Claude portant sur l'Afrique de l'Ouest, connaissant peu ceux portant sur le Brésil.

La recherche africaniste est-elle utile ?

À des degrés divers, nous prétendons tous faire progresser la connaissance tout en sachant qu'une recherche, aussi originale soit-elle, ne révolutionnera pas la société. Pourtant il est indispensable d'y croire malgré tout un peu, car cette croyance magique est sans doute un des moteurs de notre engagement. Aussi, ceux et celles qui s'investissent dans la recherche le font en croyant – peut-être naïvement – que celle-ci servira à quelque chose et sera utile à d'autres qu'à eux-mêmes (Godelier, 2000).

Outre l'acquisition de connaissances nouvelles, on peut se demander ce que recouvre ce désir, car les « utilités » de la recherche sont forcément différentes selon les thèmes et les disciplines. Les historiens changent notre vision du passé et font que de nouvelles connaissances se diffusent dans la société et l'enseignement modifiant ainsi leur culture générale. Le géographe peut, quant à lui, apporter aux populations qu'il étudie un éclairage face à des politiques touchant leur territoire voire prendre leur défense comme cela s'est produit en Côte d'Ivoire à l'occasion de la construction du barrage de Kossou sur le Bandama blanc qui a conduit à l'expropriation de villages baoulés entiers. De manière analogue, l'ethnologue, l'anthropologue ou le sociologue peut soulever un problème particulier à partir de ce qu'il a observé : il en fut ainsi d'un groupe de chercheurs dont Claude Raynaud fit partie qui se mobilisa pour sensibiliser l'opinion publique française aux conséquences humaines catastrophiques (famines) de la terrible sécheresse qui toucha le Sahel en 1973-1974. Dans un article abondamment cité (Raynaud, 1975) il démontra, faits concrets à l'appui, que le désastre causé par la sécheresse n'était pas imputable aux seuls aléas climatiques, mais était plutôt l'aboutissement d'une série de déséquilibres qui ont affecté les systèmes agropastoraux régionaux depuis le début de la conquête coloniale : à une sécheresse climatique, se greffait une sécheresse socioéconomique. À l'opposé de ce collectif solidaire, il arrive que les chercheurs ne parlent pas d'une même voix : il existe à l'intérieur d'un champ disciplinaire ou à propos d'un même terrain, une grande variété d'approches et d'interprétations qui peuvent déboucher sur des désaccords voire de franches oppositions : les rébellions touarègues maliennes et nigériennes des années 1990 divisèrent ainsi les « targuisants ». Les uns défendaient le point de vue des rebelles qui dénonçaient leur exclusion économique et politique au sein des nouveaux États nés de la décolonisation, tandis que d'autres critiquaient ouvertement leur mouvement en arguant qu'ils n'avaient pas su prendre le train de l'histoire en refusant la scolarisation de leurs enfants et en se maintenant à l'écart de l'économie marchande : des revues comme *Politique Africaine* servirent de support à leurs échanges acérés.

Ces exemples montrent que la recherche africaniste en sciences sociales peut, au-delà de ses finalités académiques, avoir un certain écho en informant la société, en lui faisant prendre conscience de telle ou telle

situation ou évènement et en lui expliquant ses tenants et ses aboutissants. En cela, les médias jouent un rôle important. Omniprésents dans notre vie quotidienne, ils consultent beaucoup plus que par le passé les chercheurs en raison de leur savoir⁶. Ce fut récemment le cas à propos du Mali où nombreux furent les collègues conviés à expliquer sur des plateaux de télévision, à la radio ou dans la presse écrite la persistance du problème touareg et la nouvelle configuration géopolitique régionale issue de l'implantation dans le Nord-Est du pays de mouvements djihadistes et salafistes venus d'Algérie. Alliés au Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), ils s'emparèrent d'une grande partie du Mali au cours de l'année 2012 et en proclamèrent l'indépendance.

Cette crise malienne a été aussi l'occasion pour les responsables politiques français de solliciter la recherche : plusieurs d'entre nous dont le pays touareg est le terrain ont été auditionnés par des groupes de réflexion de l'Assemblée nationale et du Sénat (Chevènement & Larcher, 2013) voire par d'autres instances. À condition que ne se posent pas de réserves d'ordre éthique ou déontologique, il paraît normal que le chercheur éclaire les autorités de son pays, notamment ses élus, dans leur compréhension d'une situation donnée, car ils sont redevables à l'État de l'acquisition de leur savoir et de leur statut qui leur permet de se livrer en toute liberté à la recherche et d'en vivre. À un autre niveau, le chercheur est régulièrement sollicité par les représentants de la France à l'étranger (ambassadeurs, diplomates, coopérants, etc.). Ceux-ci dont on connaît le rôle important en Afrique francophone ne manquent pas de faire appel aux compétences des chercheurs allant jusqu'à les associer à leurs actions (ils peuvent pour cela financer leur recherche) ou plus simplement souhaitant recueillir leur avis : Claude Raynaud dont les publications novatrices (Raynaud, 1977) sur le monde rural ont été largement lues, discutées et utilisées par la Coopération française fut souvent convié à lui prodiguer ses conseils. Mais, ce dialogue entre chercheurs, diplomates et coopérants peut être, Claude l'a expérimenté, difficile voire conflictuel tant leurs points de vue et leurs approches diffèrent voire s'opposent, car leurs objectifs, scientifiques pour les uns et développementalistes pour les autres, divergent. Enfin, il arrive que les diplomates tentent d'instrumentaliser les chercheurs qui travaillent sur un terrain ou un thème sensible afin d'acquérir de l'information : soucieux de préserver leur indépendance, ils vont développer des stratégies d'évitement ou diront « ce qu'ils veulent bien dire » s'ils ne peuvent éviter un entretien avec un ambassadeur trop pressant ou un supposé agent du renseignement.

De leur côté, les dirigeants africains, les cadres et les agents de l'administration sont intéressés par les résultats de la recherche qui peuvent alimenter leur réflexion, ce qui ne signifie pas pour autant qu'ils en tiennent compte : Claude Raynaud a été souvent sollicité par les responsables

6. Répondre aux médias est aussi un moyen de diffuser et de vulgariser nos recherches.

du ministère du Développement rural du Niger puis par ceux du ministère de la Santé puisqu'il anima un second collectif interdisciplinaire dont la recherche portait sur l'impact de la croissance urbaine sur la santé des habitants de la ville de Maradi⁷. Ce programme qui se déroula à la fin des années 1980 avait pour objectif d'étudier les liaisons entre les conditions de vie de ses habitants et leur état de santé (Raynaud, 1987 et 1989b). Outre ses finalités scientifiques (observation des variables sanitaires comme outil d'analyse du fait urbain), cette étude entreprise avec des médecins formula des propositions concrètes quant à la conduite des actions de santé qu'il convenait de mener à Maradi. Claude avait donc établi, cette fois-ci dans le domaine médical, un nouveau lien entre recherche et développement : là encore, il ne se laissa pas enfermer dans l'expertise, ni dans la consultance tenant avant tout à son statut de chercheur. D'ailleurs, certains lui reprochèrent de continuer à faire de la recherche à une époque d'urgence médicale (1984-1985), Maradi accueillant des réfugiés chassés de la brousse par un nouvel et sévère épisode de sécheresse. Il dut alors préciser qu'il était dans cette ville pour mettre en œuvre un programme de recherche et non apporter des soins aux populations même si son thème portait sur la santé et son équipe comptait un médecin.

Quand nos écrits sont mis à profit par des responsables politiques ou administratifs africains, se pose la question de leur utilisation voire de leur détournement : Marie-France Lange s'est ainsi autrefois trouvée dans une situation difficile au Togo après la publication d'un rapport remis aux autorités où elle expliquait pourquoi des enfants n'allaient plus à l'école dans certains villages (Lange, 1984). Leurs parents furent alors convoqués et conduits momentanément en prison. Il s'avère que nous perdons le contrôle des résultats de notre recherche dès qu'ils sont publiés : autant avant la généralisation de l'Internet, nous savions que nos travaux étaient peu lus et maîtrisés finalement notre public, autant aujourd'hui où tout circule très vite cela devient impossible, car nous sommes beaucoup plus lus que par le passé. L'utilisation de notre production scientifique nous échappe donc totalement, de multiples acteurs pouvant s'en saisir et se l'approprier à tout moment et à notre insu : le contexte a par conséquent radicalement changé, la connaissance étant devenue un bien public mondial accessible à tous.

Les relations entre chercheurs et responsables politiques et administratifs nationaux sont parfois tendues, les premiers étant souvent soupçonnés de « mettre leur nez » un peu partout et surtout là où il ne faut pas, ce qui leur vaut de devoir s'expliquer devant un commissaire de police, un chef des douanes, un sous-préfet ou même un préfet. Durant les régimes dictatoriaux, le risque d'une expulsion immédiate était grand en Afrique et

7. Programme de recherche « Croissance urbaine et santé à Maradi (Niger) », laboratoire Santé, Sociétés, Milieux tropicaux (Université Bordeaux 2) et Unité « Urbanisation et Santé » (Département D, ORSTOM).

incitait à la prudence et à la discrétion, ce qui est beaucoup moins le cas aujourd'hui. De plus, ces régimes militaires étaient très méfiants à l'égard du monde universitaire et des intellectuels nationaux et étrangers. Aussi, ils préféraient le plus souvent avoir recours aux conseils d'experts en développement travaillant pour des bureaux d'études internationaux.

Notre présence peut enfin revêtir la forme d'un engagement politique personnel. La recherche en sciences sociales ne peut en effet s'effectuer en dehors de la société et des débats qui la traversent comme Georges Balandier l'a si bien écrit en s'engageant du côté des indépendances (Balandier, 1977)⁸ : « toute recherche concrète, directe parce que située au contact de ceux qu'elle questionne est vécue selon un style. Celui de l'engagement est le plus remarquable et le plus aléatoire. Tous sont affaires de tempérament, d'inclination et d'option, d'exigence professionnelle ». Pendant les longues années où la plupart des pays africains connaissaient des régimes militaires autoritaires, les chercheurs développèrent des stratégies de contournement du pouvoir politique avec l'espoir de sauvegarder le peu d'indépendance et de liberté qu'ils détenaient : tout faux pas ou déclaration intempestive aurait été immédiatement sanctionnée, ce qui signifiait un accès au terrain impossible durant de longues années comme cela faillit arriver à Emmanuel Terray en Côte d'Ivoire. Avec la fin des dictatures militaires et des régimes à parti unique consécutive au discours prononcé par le président François Mitterrand à La Baule (20 juin 1990), la situation a profondément changé et les chercheurs ont tous été confrontés à une nouvelle réalité politique marquée par l'avènement de la démocratie. Autrefois impensable, cette période de « décrispation », comme on l'a appelée au Niger, en rupture brutale avec le passé, a été vécue avec enthousiasme par les Africains qui la percevait comme un moment de liberté d'expression toute neuve : le débat politique était omniprésent avec l'instauration du multipartisme, le développement d'une presse indépendante et l'organisation d'élections libres et démocratiques. Dans une telle conjoncture, les chercheurs ne pouvaient pas rester insensibles aux sollicitations des Africains qui voulaient connaître leur opinion bien qu'étrangers. Même si, le débat politique se jouait sans nous, nous ne pouvions nous en tenir à l'écart. Astreints au devoir de réserve pour ceux d'entre nous qui sommes fonctionnaires de l'État français⁹, nos possibilités d'expression publique étaient limitées, car nos prises de position sont attentivement surveillées surtout si elles vont à l'encontre de la position officielle française comme j'en ai fait l'expérience avec Jean-Pierre Olivier de Sardan après la publication d'un article dans le journal *Le Monde* (Grégoire & Olivier de Sardan, 8 février 1996), peu de temps après le coup d'état du général Ibrahim Baré Maïnassara (27 janvier 1996).

8. Cité par C. Quiminal (1992-1993).

9. On peut contourner l'obstacle en empruntant un pseudonyme. Sous le nom d'Alhaji Batouré dan Maradi, j'ai publié deux articles dans la presse nigérienne montrant que la dévaluation du franc CFA (1994) ne serait pas aussi profitable au Niger que le discours officiel le laissait entendre (Alhaji Batouré dan Maradi, 3 février 1994 et 10 novembre 1994).

Claude Raynaut commençait à cette époque (début des années 1990) à s'éloigner du Niger pour se tourner vers l'Amérique latine. Aussi, a-t-il sans doute suivi d'un peu de loin ces bouleversements politiques même s'il en percevait toute l'importance. Néanmoins, dans un numéro de la revue *Politique Africaine* consacré au Niger (Raynaut, 1990), il n'hésita pas à mettre en avant, certes dans le style feutré qui le caractérise, les dérives autoritaristes des régimes du président Diori Hamani puis du général Seyni Kountché, combinant alors habilement sa position d'observateur et de citoyen dénonçant des abus. Son engagement intellectuel fit prendre conscience de la réserve d'autres chercheurs, et des limites de la neutralité scientifique.

De ces premières pages, il ressort que la recherche à travers les connaissances nouvelles qu'elle produit et les idées qu'elle véhicule est « utile » même si, au départ, elle n'est pas entreprise pour cela. Elle pénètre beaucoup plus que l'on ne l'imagine les esprits, car elle n'est pas éloignée en Afrique des préoccupations immédiates des cadres politiques et administratifs nationaux et des décideurs qui manquent souvent d'éléments d'analyse et d'outils : il n'est plus de décision en Afrique, par exemple en matière de politiques publiques, qui ne fasse, explicitement ou implicitement, référence à la recherche. Son impact n'est toutefois pas uniforme, car il varie selon les thèmes et les disciplines : la démographie et l'économie posent potentiellement moins de problèmes que l'anthropologie ou la sociologie suspectées de faire circuler des idées critiques voire nuisibles. Mais, la recherche peut avoir à court terme des applications concrètes comme nous allons le voir à présent.

Quels sont les acteurs concernés par la recherche africaniste ?

Il convient de distinguer les acteurs touchés par la recherche des acteurs impliqués dans la recherche à travers le partenariat Nord-Sud.

Les acteurs touchés par la recherche

Les acteurs qui peuvent être objet de recherche en Afrique sont nombreux : paysans, éleveurs, pêcheurs, artisans, commerçants, milieux d'affaires, milieux politiques, femmes, enfants, jeunes, migrants, religieux, personnes âgées, chômeurs, malades, personnel médical, ONG, etc. Pour un seul domaine, il peuvent être très variés comme c'est le cas, par exemple, de celui des sciences de l'éducation où sont concernés les élèves, les enfants non scolarisés, les parents, les associations de parents d'élèves, les notables (chefs de village et religieux), les enseignants, les directeurs d'école, les responsables administratifs, les cadres du ministère, les syndi-

cats, le ministre, les organismes d'aide et les institutions internationales spécialisées (UNICEF, UNESCO), les ONG locales ou internationales¹⁰, etc. Bien entendu, les travaux des chercheurs n'ont pas le même écho ni ne connaissent la même notoriété, mais beaucoup d'entre eux sont diffusés et utilisés par les systèmes éducatifs nationaux si bien qu'ils ont un impact sur les différents acteurs. Il en est de même dans d'autres domaines, ce qui nous amène à nous pencher sur les interactions entre la recherche et les acteurs qu'elle étudie.

Le terrain est, par excellence, le lieu de rencontre entre le chercheur et les acteurs. Leurs relations sont singulières du fait de leur méconnaissance réciproque. Conscients de leurs différences, les uns et les autres cherchent à se découvrir et à se comprendre si bien que d'enquêteur le chercheur devient bien souvent enquêté : Claude Raynaut a été maintes fois interrogé, par les paysans haoussas du Niger ou de la vallée du fleuve Sénégal en Mauritanie, sur les grands traits de l'agriculture française et les problèmes auxquels sont confrontés ses cultivateurs pour les comparer aux leurs. De même, a-t-il contribué à faire dialoguer paysans nigériens et mauritaniens et participa même à la diffusion des célèbres oignons de la région de Galmi au Niger auprès des agriculteurs du Guidimaka qui recherchaient une variété plus adaptée que la leur aux conditions climatiques et pédologiques locales.

C'est par le terrain que le chercheur surmonte son extériorité pour pénétrer dans l'univers de la société qu'il tente d'appréhender afin d'en produire une connaissance de l'intérieur. Dans cette rencontre, il prend le risque de perdre de son autonomie et du recul nécessaire à l'analyse, car, dès son arrivée, il est impliqué, le plus souvent à son insu, dans un réseau d'alliances et d'oppositions et devient un des acteurs du jeu social dont il s'est pourtant donné la tâche de rendre compte. Il se retrouve dans l'obligation de s'identifier suffisamment à l'autre pour en comprendre ses actions (Godelier, 2000), tout en recevant avec une distance critique les déclarations des acteurs sur leurs propres actions ou sur celles des autres. D'où la nécessité de sans cesse recouper les renseignements recueillis par d'autres sources, car certains informateurs peuvent être subjectifs ou fausser délibérément les pistes comme j'en ai fait l'expérience au cours de mes travaux sur les réseaux de contrebande au Niger. En effet, dans toute société qui repose sur des groupes aux intérêts divergents voire opposés, certains aspects de la réalité sont transfigurés, métamorphosés ou passés sous silence notamment au niveau des rapports sociaux. Claude Raynaut a été confronté à ce type de situation d'autant plus qu'il maîtrisait parfaitement la langue locale (le haoussa) ce qui créait un lien direct et personnel entre lui et ses interlocuteurs¹¹. Il en fut ainsi lors de son étude du village

10. M.-F. Lange, *Ce que transforme la recherche*, exposé présenté à la journée d'étude CADIS/IRD, EHESS, Paris, 20 mars 2009.

11. Ce qui n'était pas le cas de la plupart de ses collègues anthropologues qui n'avaient pas fait l'effort d'apprendre la langue et étaient par conséquent obligés de

de Serkin Haoussa et de son terroir : cartographiant le foncier et relevant la production agricole de paysans « riches » et de paysans « pauvres » qui commençaient à travailler sur les champs des premiers durant la saison agricole voire à leur vendre leurs terres, il expliquait alors qu'il se trouvait pris dans des oppositions de classe et des antagonismes aînés/cadets et qu'il lui fallait ménager les uns et les autres pour ne pas compromettre son travail d'enquête.

Menée peu de temps après la sécheresse de 1973-1974, sa recherche déboucha sur une publication (Raynaut, 1980). Celle-ci établissait un diagnostic de la situation agro-pastorale de la région de Maradi qui mettait en évidence la surexploitation de l'espace, la précarité de la satisfaction des besoins vivriers de la population rurale, la faiblesse des revenus et des capacités d'investissements paysans et la désorganisation des structures sociales de production. Pour quatre grandes rubriques (espace et ressources naturelles, production agricole, économie monétaire, organisation sociale de la production), il avança ensuite une série de recommandations pour orienter la politique de développement agricole du Niger en insistant sur la nécessité d'une action de masse en mettant en garde contre les dangers d'une augmentation excessive des disparités, susceptible d'aggraver les conditions de vie des agriculteurs les plus défavorisés. Comprendre avant d'agir et pour agir, telle était son approche qui s'apparentait à celle des géographes du Laboratoire de sociologie et de géographie africaines (UA94 EHESS/CNRS/PARIS V) dont le séminaire de recherche « Dynamique des systèmes agraires » avait pour thème, en 1987, « Comprendre pour agir » partant du principe que la compréhension est un facteur suffisant pour agir, du moins en constitue-t-il un facteur nécessaire, voire un préalable (Anthaume *et al.*, 1987).

Dès lors, Claude Raynaut fut sollicité par les autorités nigériennes (ministère de l'Agriculture, du Plan, etc.) et divers organismes de développement (Coopération française, Banque mondiale, Agence française de développement) pour les conseiller dans la mise en place de leurs opérations de développement : de Dakar à N'Djamena, la Banque mondiale plaquait alors, sans grand succès, le même modèle de développement basé sur des paysans « pilotes » formés à de nouvelles techniques de culture qu'ils étaient censés transmettre ensuite dans les villages. Claude s'opposait à ce modèle « standard » imposé d'en « haut » en soulignant que le type d'exploitation idéale proposé comme modèle aux agriculteurs par la Banque mondiale était inaccessible à la très grande majorité d'entre eux. Il insistait, au contraire, sur la nécessité de dialoguer, comme il le fit longuement, avec eux pour les associer à l'élaboration de thèmes qui soient à la portée du plus grand nombre. Ce qui le préoccupait alors, c'était la question de la contribution attendue des sociétés agraires à la

recourir à des interprètes, ce qui complique la relation au terrain en introduisant un intermédiaire et parfois des biais en raison de traductions pas toujours rigoureuses.

mise en route et plus encore à l'entretien du processus de développement, autrement dit de mobiliser les acteurs en leur donnant la parole.

Cette démarche a été rendue possible grâce aux connaissances empiriques qu'il avait acquises depuis la préparation de sa thèse. Elle portait sur l'analyse d'une communauté villageoise haoussa de la vallée du Goulbi de Maradi (Raynaud, 1973) où il s'est trouvé dans une position de « découvreur » puisqu'alors seul Guy Nicolas avait mené des recherches ethnologiques dans cette zone. De par ses connaissances empiriques sur le monde rural et les savoirs techniques populaires, il pouvait fournir aux décideurs des informations fiables et dans des délais courts répondant au temps décisionnel. Cette démarche qui lie recherche et développement est désormais fréquente, les agences internationales de développement et les ONG ayant compris qu'elle conditionnait la réussite de leurs interventions. Là aussi, Claude fut un précurseur : si ses travaux ne relevaient en aucune manière de la recherche appliquée, la brûlante actualité de son thème de recherche faisait qu'elle pouvait avoir des applications quasi immédiates et concrètes sur les pratiques culturelles des paysans haoussas en influant sur les décisions des développeurs. Claude accepta de jouer le jeu en devenant quelque temps « médiateur » entre les développeurs et les agriculteurs puis parfois « avocat » de ces derniers, bien qu'il n'ait jamais été mandaté pour cela. Très vigilant, il mit fin à ses relations avec les experts dès lors qu'il fut en désaccord avec les mesures qu'ils prenaient, notamment dans le cadre du Projet de développement rural de Maradi financé par la Banque mondiale : celle-ci entendait appliquer ses critères de rentabilité financière aux dépens de la prise en compte des vœux émis par les populations ce qui allait à l'encontre de la conception du développement de Claude. Dans un beau texte (Raynaud, 1989a), il constata l'échec total d'un grand nombre d'opérations de développement de ce type qui n'avaient pas pu réussir, « quelle que soit par ailleurs leur validité sur un plan strictement technique ou économique, faute d'être prises en charge par les communautés locales elles-mêmes ». L'avenir lui avait donc donné raison puisque les développeurs avaient fini par être gagnés aux vertus du « développement communautaire » au milieu des années 1990.

Au-delà des finalités académiques de toute recherche, se pose donc la question de l'application de ses résultats et de ses liens avec l'opérationnel. C'est un vieux débat qui renvoie à la dialectique qui lie et oppose le savant et le politique (Weber, 1959) et plus globalement aux rapports qu'entretiennent la communauté scientifique détentrice et productrice d'un certain savoir et les détenteurs du pouvoir à qui il incombe d'effectuer des choix et de les mettre en œuvre (Schlemmer, 1987). Autrement dit, le chercheur doit-il se limiter à apporter une connaissance et une intelligence des réalités et des dynamiques qu'il observe ou doit-il sortir de son rôle en préconisant des actions concrètes voire en s'impliquant dans celles-ci pour changer des pratiques des acteurs étudiés ? La réponse peut varier : Marc Augé écrivait « le développement est à l'ordre du jour ethnologique : l'ethnologie n'a pas à l'éclairer, mais à l'étudier dans ses prati-

ques, ses stratégies et ses contradictions » (Augé, 1973)¹². On peut partager avec lui l'impératif d'étude, mais ne pas le suivre quant à son rejet de tout « éclairage », c'est-à-dire de toute aide à l'action comme le suggère Jean-Pierre Olivier de Sardan dans son ouvrage. En Afrique, les agronomes et des ingénieurs qui ont fortement contribué à transformer les pratiques des paysanneries africaines *via* plusieurs générations de projets de développement s'impliquèrent, dès l'époque coloniale, dans des grandes opérations de développement comme le fit Émile Bélimé qui est à l'origine de l'Office du Niger (Mali). Ils furent suivis par des géographes comme Gilles Sautter et Jean Gallais qui s'engagèrent dans des travaux de recherche qui avaient des finalités précises : pour Gilles Sautter, ce fut l'analyse des conditions de réalisation économique humaine et géographique d'un projet de construction d'une ligne de chemin de fer reliant l'Oubangui-Chari au Tchad (Sautter, 1958/1988) et pour Jean Gallais ce fut à la même époque l'étude de l'intérieur de la Boucle du Niger effectuée dans le cadre de l'Office du Niger (Gallais, 1967)¹³. Des disciplines comme l'anthropologie et la sociologie ont à leur tour été interpellées, mais plus tardivement : Claude Raynaut fut un des premiers anthropologues à oser franchir le pas dans le cadre des deux programmes de recherche que j'ai évoqués plus haut en acceptant d'occuper une position, alternativement ou même simultanément, à la fois dans le système académique et dans celui du développement. Jusqu'au début des années 1980, cette démarche qui permet pourtant un élargissement de la recherche était souvent considérée à tort par ses collègues du CNRS¹⁴ et de l'université comme une compromission, une déchéance scientifique voire même un vil désir de gagner de l'argent ce qui n'a jamais été le cas de Claude Raynaut. Sa carrière a, au contraire, certainement été pénalisée par son fort engagement dans le développement à une époque où celui-ci était peu valorisé lors de l'évaluation des chercheurs, par exemple, en vue d'une promotion. Depuis lors, de nombreux anthropologues, pas seulement de l'IRD, l'ont suivi même si l'anthropologie, en dépit de ses progrès, demeure la discipline la plus mal à l'aise dans ce rapport recherche/développement alors qu'elle a toujours été présente chez les géographes.

On voit que la recherche croise les développeurs et les politiques. Nous sommes ici en plein débat entre chercheurs en sciences sociales et opérateurs de développement. Abordé par Jean-Pierre Olivier de Sardan, ce débat renvoie à deux logiques distinctes, celle de la connaissance et celle de l'action et à deux rationalités différentes : multidimensionnelles étant donné la complexité des phénomènes sociaux qui ne sauraient être analysés seulement comme des choses, car ils s'avèrent pétris de subjectivité,

12. Cité par J.-P. Olivier de Sardan (1995).

13. Cette étude a été réalisée à la demande du Service de l'hydraulique de l'Afrique occidentale française.

14. Les chercheurs du CNRS ont été ici longtemps en retrait par rapport à leurs collègues de l'IRD et du CIRAD en raison notamment des faibles moyens matériels dont ils disposaient même si leurs travaux étaient reconnus.

et techniques ou technico-économiques pour les développeurs (Olivier de Sardan, 1995). Aussi, les relations entre chercheurs et praticiens sont souvent difficiles voire conflictuelles : il règne entre eux un climat de défiance, car les résultats empiriques de la recherche peuvent aller à l'encontre des actions prônées par les experts. Les chercheurs sont alors coincés entre les acteurs de terrain auprès desquels ils ont acquis leur savoir et les agences de développement qui prennent des mesures en opposition avec les conclusions de leurs travaux.

Qu'on le veuille ou non, la recherche se trouve donc prise dans des rapports de force, à la fois en raison des conditions de sa réalisation et des possibilités d'utilisation qu'offre sa production. Ce n'est pas pour autant que le travail scientifique perd sa spécificité et son efficacité propre et que le chercheur devrait se soumettre au politique ou aux développeurs (Kohler, 1989). Si ces derniers n'adhèrent pas toujours à un savoir qui n'a jamais le statut de vérité, ce savoir n'est cependant pas sans effet et a bien des fois modifié la nature des débats. Autrement dit, il est impossible d'attribuer une quelconque part à nos travaux dans les changements auxquels nous assistons. On peut seulement penser et espérer qu'ils ont contribué – de manière indirecte vraisemblablement – à faire évoluer les choses jusqu'au niveau des acteurs.

D'ailleurs, c'est une des missions des chercheurs de l'IRD (Institut de recherche pour le développement) dont la présence en Afrique est légitimée par le devoir de faire de la recherche pour le développement des pays d'où des thèmes souvent influencés par la situation politique, économique et sociale des pays. L'IRD qui s'est substitué à l'ORSTOM¹⁵ en novembre 1998 entend désormais privilégier des thématiques qui intéressent plus directement le développement et rendre la recherche plus immédiatement utilisable par les décideurs à travers la notion « d'expertise collective » : celle-ci implique de réunir des chercheurs qui ne sont pas de mêmes disciplines, ne partagent pas parfois la même langue, ni ne relèvent des mêmes institutions. Ne pas s'intéresser aux acteurs ni les associer n'est plus également tenable pour tout chercheur ou enseignant-chercheur du Nord travaillant au Sud, car la tendance est à une certaine homogénéisation des pratiques et des institutions, les chercheurs étant désormais affectés dans des UMR où leurs moyens sont mutualisés. Enfin, quand bien même un chercheur s'obstinerait à ne pas répondre favorablement aux sollicitations de responsables politiques et administratifs ou d'experts, qu'il ne pourrait les empêcher d'utiliser sa production scientifique sans le moindre contrôle de sa part une fois celle-ci dans le domaine public. Claude Raynaud fut un des premiers anthropologues à l'avoir compris et fit en sorte que son savoir soit au moins utilisable, sinon utilisé en acceptant d'en prendre les risques.

15. Entendant répondre aux demandes des nouveaux États africains, c'est l'ORSTOM qui a initialement prôné le dialogue entre chercheurs et praticiens en privilégiant des programmes de recherche sur convention. On parlait alors de recherche fondamentale « orientée ».

Les acteurs impliqués dans la recherche : le partenariat

De même, Claude Raynaut perçut que la pratique de la recherche en Afrique évoluait avec l'émergence d'une nouvelle génération de cadres et d'universitaires nationaux d'où sa constante préoccupation d'associer recherche et formation, cette démarche allant de pair avec son souci de lier recherche et développement.

Le temps où le chercheur en sciences sociales partait en solitaire sur son terrain sans rendre compte à son retour de ses travaux est en effet révolu, bien que certains collègues ne semblent pas encore en avoir fait un principe. Cette restitution est pourtant éthiquement incontournable, car la pratique de recherche dans les pays du Sud repose sur la notion de l'échange traditionnel, celui qui a reçu (en l'occurrence le chercheur à qui on a donné les moyens et le droit de faire sa recherche) doit se retrouver dans la situation de celui qui donne en communiquant ses résultats sous la forme de publications, de conférences, d'enseignements, de conseils, de réunions avec les acteurs qu'il a étudiés, etc.

Dans un tel contexte, il n'est plus possible aux chercheurs du Nord africanistes d'ignorer leurs collègues africains. Même si la construction d'un partenariat égalitaire peut paraître formelle voire parfois une nécessité idéologique aux yeux de certains (Hours, 1992), elle est devenue la règle : faire de la recherche pour le Sud et avec le Sud, autrement dit réunir deux créativités scientifiques sur la réciprocité et le dialogue. Il convient donc d'associer nos collègues du Sud à nos recherches, priorité clairement affichée par l'IRD. Cette implication est d'autant plus nécessaire en Afrique que la communauté scientifique y est encore réduite et manque cruellement de moyens de travail et d'ouvertures lui permettant de rompre son isolement particulièrement criant dans certains pays. Nos collègues du Sud sont finalement peut-être les acteurs dont les pratiques sont les plus influencées par la recherche du Nord : façon de la concevoir, définition de leur rôle dans la production intellectuelle de leur pays et plus encore internationale, aides à la publication, structuration de leurs équipes en véritables laboratoires, formation d'étudiants en masters et en thèse, etc. Dans ce domaine, Claude Raynaut fait également figure de pionnier, car il s'est toujours efforcé de travailler avec des structures de recherches locales telles que l'INRAN (Institut national de recherche agricole du Niger) ou l'Institut de recherche en sciences humaines (IRSH). En outre, il a associé de nombreux étudiants et des jeunes chercheurs nigériens à ses travaux : en contribuant à la formation d'une génération d'universitaires nigériens tels que Boubacar Yamba, Mahaman Tidjani Alou et d'autres encore, il a fait école au Niger, mais pas seulement dans ce pays, car il a également soutenu de nombreux jeunes chercheurs français dont plusieurs auteurs de cet ouvrage à commencer par moi-même qui lui témoigne ici ma reconnaissance, mais aussi Frédéric Bourdier, Fred Eboko, Pierre Janin et Philippe Lavigne-Delville qui s'impliqua fortement dans l'ouvrage Sahels évoqué plus loin.

Inversement, les chercheurs du Nord peuvent être marqués dans leur pratique de la recherche par leur collaboration avec des chercheurs du Sud : le partenariat transforme aussi bien les pratiques des chercheurs nationaux que celles des chercheurs expatriés qui peuvent être sensibilisés à tel ou tel aspect ou méthode par leurs collègues du Sud qui connaissent mieux qu'eux le milieu. À un autre niveau, la confrontation avec les sociétés du Sud n'est pas sans effet sur le chercheur du Nord qui élargit, au fil de ses séjours sur le terrain, son spectre de pensée et sa connaissance de l'Autre en en tirant parfois des leçons pour lui-même : comme Claude, j'ai beaucoup appris au contact des sociétés africaines que j'étudiais et celles-ci ont influé sur mon comportement, pas seulement celui de chercheur : on ne sort jamais indemne d'un terrain et plus encore d'un travail de recherche, d'ailleurs on ne sort jamais d'une recherche, car on se demande toujours qu'est-ce que j'ai trouvé, qu'est ce qui me reste à chercher ? On a l'impression d'un travail inachevé qu'il a bien fallu clore par nécessité d'où un sentiment d'insatisfaction perpétuelle¹⁶.

Pour conclure ce texte en hommage à Claude Raynaud, je tiens à souligner que la recherche et la transmission de son savoir sous ses différentes formes (enseignements, formation) ont occupé et occupent toujours une place importante dans sa vie, car ce sont de véritables passions. Avec le recul du temps, il a, outre dépassé le divorce entre le monde de la recherche et l'opérationnel, laissé plus que des traces scientifiques, mais une véritable œuvre qui combine une analyse détaillée de la réalité du terrain à une puissante réflexion théorique sur des dynamiques de portée générale : soutenu par le prestigieux Stockholm Environment Institute, le livre *Sahels* (Raynaud, 1997) que Claude a coordonné n'est pas simplement un livre de plus sur le Sahel ou plutôt les Sahels mais une approche complètement renouvelée du sujet qui en fait un ouvrage majeur : il apporte en effet une nouvelle façon de penser la nature des sociétés et leur rapport avec l'environnement dans une optique qui combine les apports de l'histoire, de la sociologie et de l'anthropologie afin d'en fournir une meilleure compréhension. En cela, Claude Raynaud a initié, durant les années 1980 et 1990, un courant de réflexion africaniste novateur né d'une certaine pratique de la recherche reposant sur un contact direct et fort avec le Niger et ses acteurs. Ses recherches sur les liens entre l'homme et son environnement au Sahel comme ses nombreux travaux sur le pays haoussa, fruit d'un travail ethnologique mené en profondeur, demeureront pour longtemps encore des références incontournables pour de nombreux étudiants, chercheurs et cadres africains et étrangers. Elles témoignent enfin de son influence intellectuelle dans la communauté savante nigérienne.

16. L'écriture est ce qui concrétise la recherche. Elle fait notre carrière, notre réputation et plus encore notre contribution à la production des savoirs et à leur transmission.

Références bibliographiques

- Alhaji Batouré dan Maradi, « Les conséquences de la dévaluation du franc CFA sur sa parité avec la naira: un coup pour rien? », *Le Républicain*, n° 135, 3 février 1994.
- « Taux de change CFA/naira après la dévaluation du franc CFA: Retour à la case départ? », *Le Républicain*, n° 171, 10 novembre 1994.
- Anthaupe B. *et al.*, *Dynamiques des systèmes agraires. Comprendre pour agir*, Paris, Éditions de l'ORSTOM « Colloques et Séminaires », 1987, 344 p.
- Augé M., « L'illusion villageoise », *Archives internationales de sociologie de la coopération et du développement*, 1973, 34 p.
- Balandier G., *Histoires d'Autres*, Paris, Stock, 1977, 320 p.
- Bradley P., Raynaut C. & Torrealba J., *Le Guidimaka mauritanien, Diagnostic et propositions d'action*, Londres, War on Want, 1977, 156 p.
- Charbonneau P.-Y., Grégoire E., Lalau-Kéryaly A. & Sabo N., *Bilan 1977, Maradi (Niger)*, Service départemental du plan, ministère du Plan, 1977, 308 p.
- « Contribution du département de Maradi à l'élaboration du plan quinquennal de développement économique et social (1979-1983) », Maradi (Niger), Service départemental du plan, ministère du Plan, 1978, 63 p.
- Chevènement J.-P. & Larcher G., « Mali: Comment gagner la paix? », *Rapport d'informations, Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées*, n° 513, Paris, Sénat, 2013, 135 p.
- Gallais J., *Le delta intérieur du Niger. Étude de géographie régionale*, Mémoire de l'IFAN, n° 79, 1967, 621 p.
- Godelier M., « Le métier de chercheur », *Lettre du département Sciences de l'homme et de la société*, n° 58, Paris, CNRS, avril 2000: 12-18.
- Grégoire E., *Les alhazai de Maradi (Niger): Histoire d'un groupe de riches marchands sahéliens*, Paris, Éditions de l'ORSTOM « Travaux et Documents, n° 187 », 1990 [1986], 228 p.
- Grégoire E. & Olivier de Sardan J.-P., « Il faut reprendre la coopération avec le Niger », *Le Monde*, Rubrique Horizons et débats, 8 février 1996.
- Hours B., « Le partenariat: alibi et pratique », *Journal des anthropologues* (Paris), vol. 46, n° 1, 1992: 63-67.
- Kohler J.-M., « Sociologie surveillée en Nouvelle-Calédonie, La recherche sous conditions », *Bulletin de l'Association française des anthropologues*, vol. 36, n° 1, 1989: 111-136.
- Lange M.-F., *Contribution à l'étude du système scolaire togolais, Première approche du phénomène de déscolarisation*, Lomé, ORSTOM [multigr.], 1984, 90 p.
- Olivier de Sardan J.-P., *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, APAD-Karthala, 1995, 221 p.
- Quiminal C., « Introduction », *Journal des anthropologues*, n° 50-51 « Éthique professionnelle et expériences de terrain », 1992-1993: 11-13.
- Raynaut C., *Structures normatives et relations électives. Étude d'une communauté villageoise haoussa*, Paris-La Haye, Mouton, 1973, 318 p.
- « Le cas de la région de Maradi (Niger) », in J. Copans, *Sécheresses et famine du Sahel*, tome II « Paysans et nomades », Paris, François Maspero, 1975: 5-42 [École des hautes études en sciences sociales, Centre d'études africaines, « Dossiers africains »].

- “Lessons of a Crisis”, in D. Dalby *et al.* (dir.), *Drought in Africa, African Environment Special Report*, Londres, International African Institute, 1977: 17-32.
 - *Programme de recherches sur la region du Maradi : recherches multidisciplinaires sur la region de Maradi : rapport de synthèse*, Paris, DGRST, 1980, 82 p.
 - « La crise des systèmes de production agro-pastorale au Niger et en Mauritanie », in C. Raynaud (dir.), *Milieu naturel, techniques, rapports sociaux*, Paris, Éditions du CNRS, 1983: 79-98.
 - « Conditions de vie et santé: le privilège urbain », *Politique Africaine*, n° 28, Paris, 1987: 42-52.
 - « L'opération de développement et les logiques du changement: la nécessité d'une approche holistique, l'exemple d'un cas nigérien », *Genève-Afrique*, vol.27, n° 2, 1989a: 7-38.
 - « Disparités et homogénéité à Maradi (Niger): la santé comme révélateur d'une réalité urbaine », in P. Singaravelou (dir.), *Pauvreté et développement dans les pays tropicaux. Hommage à Guy Lasserre*, Talence, CEGET, 1989b: 525-540.
 - « Trente ans d'indépendance: repères et tendances », *Politique Africaine*, n° 38, 1990: 3-29.
 - *Sahels, Diversité et dynamiques des relations société-nature*, Paris, Karthala, 1997, 430 p.
- Sautter G., « Un projet colonial sans lendemain: le chemin de fer Bangui-Tchad (AEF) », Paris, École des hautes études en sciences sociales (EHESS) « Dossiers africains », [rapport 1958], 1999, 32 p.
- Schlemmer B., « L'anthropologie face au développement ou le savant face au politique », *Terrains et perspectives. L'anthropologie face aux transformations des sociétés rurales, aux politiques et aux idéologies du développement*, Paris, ORSTOM « Colloques et séminaires », 1987: 15-22.
- Weber M., *Le savant et le politique*, Paris, Plon, 1959, 232 p.

Grégoire Emmanuel (2017)

Anthropologie et développement : Claude Raynaut, un défricheur

In : Bourdier Frédéric (ed.), Grenier-Torres C. (ed.).

L'interdisciplinarité : un enjeu pour le développement

Paris : Karthala, p. 41-56. (L'Afrique Politique)

ISBN 978-2-8111-1837-2